



Honoraires de transaction TTC à la charge de l'acquéreur

Prix de vente	Habitation / Professionnel
Jusqu'à 60 000 €	6 000 €
De 60 001 € à 149 000 €	8 %
De 149 001 € à 250 000 €	7%
De 250 001 € à 500 000 €	6%
Au-delà de 500 001 €	5%

Honoraires de cession de baux et de fonds de commerces

36% TTC du loyer de la première période annuelle HT et hors charges + 12% TTC du montant de la cession

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

Orpi Acquérir – Acquérir – 51 rue Caulaincourt 75018 PARIS

SARL / Capital social 7 622€/ RCS (Paris B 412 971 426) Carte professionnelle T/G/S n°7501 2016 000 013 974 délivrée par CCI Ile de France Garantie : GALIAN 89 rue la Boetie 75008 PARIS

Honoraires au 21 Février 2022

La délivrance d'une note est obligatoire.



Honoraires de location

Locaux d'habitation soumis à la loi du 6 juillet 1989	Honoraires TTC bailleur	Honoraires TTC locataire
Entremise et négociation	500 € à 1 000 € selon surface	
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	12 €/M2	12 €/M2
Etat des lieux location	3 €/M2	3 €/M2
Location appartement en résidence secondaire	Un mois de loyer charges comprises	Un mois de loyer charges comprises
Rédaction de bail sans visite et sans constitution du dossier	120 € TTC	120 € TTC

Honoraires de gestion

Prestations de gestion	Honoraires TTC bailleur
Gestion immobilière	
Jusqu'à 350€	6%
Au-delà	5%
Assurance GLI	3%

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

**Orpi Acquéris – Acquéris – 51 rue Caulaincourt 75018 PARIS
2022**

Honoraires au 21 Février

SARL / Capital social 7 622€/ RCS (Paris B 412 971 426) Carte professionnelle T/G/S n°7501 2016 000 013 974 délivrée par CCI Ile de France Garantie
: GALIAN 89 rue la Boetie 75008 PARIS

La délivrance d'une note est obligatoire.